La définition statistique de la Conférence de Prague (1966

La [Conférence de Prague](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Conf%C3%A9rence_de_Prague&action=edit&redlink=1) de 1966 pose qu'un endroit qui respecte au moins un des critères suivants constitue une ville :

* un groupement d’habitations compact (dans lequel aucune habitation n’est distante des autres de plus de 200 m) ;
* ce groupement compte dans tous les cas au moins 10 000 habitants ;
* un nombre compris entre 2 000 et 10 000 à la condition que l’effectif vivant de l’agriculture ne dépasse pas les 25 %.

Critiques de cette définition [

Cette définition formelle est certes très utile d’un point de vue statistique, mais elle ne fait évidemment pas l’unanimité parmi les géographes, tant la notion d’urbanité est éminemment complexe. L’analyse du fait urbain ne se limite en effet pas au seul critère de regroupement de la population ou de continuité du bâti, qui est un élément parmi bien d’autres à prendre en compte : on mentionne ainsi parfois le cas de certaines agglomérations africaines importantes à fonction exclusivement agricole, qui ne sont donc pas des villes à proprement parler.

La définition tente certes de tenir quelque peu compte de la structure économique liée aux groupements d’habitations, à savoir la nature agricole ou non.

Cela reste néanmoins insuffisant et la géographie urbaine retiendra généralement comme critères supplémentaires de l’urbanité :

* l’évolution de la population ;
* les modes de vie des habitants ;
* une aire d’influence économique, en particulier la capacité à pourvoir en biens et services rares une région environnante et celle de procurer des emplois aux « [commuters](http://fr.wikipedia.org/wiki/Commuters" \o "Commuters) »

[I. Du regroupement progressif des populations à la prépondérance démographique urbaine](http://insaniyat.revues.org/11253#tocfrom1n1)

2En 1998, la population résidente en Algérie s’est élevée à 29 100 863 habitants, soit une densité démographique moyenne de 12,2 h./km2 contre 9,6 en 1987. Toutefois, en raison de l’extrême diversité des zones homogènes physiques et de l’étendue du territoire, cette donnée reste toute relative. Ainsi, la zone littorale (bande de 30 à 60 km de profondeur selon l’Office) regroupe 11 millions de personnes sur 2 % de l’espace (densité de 225) alors que le Sud rassemble 2,8 millions sur 2 millions de km2 (densité de 0,9) !

3**La tendance au regroupement**des populations dans localités -rurales et urbaines- est nette depuis 1966 ; son amorce a probablement débuté au moment du dénombrement d’octobre 1954 en raison de la misère des campagnes et des effets de la Guerre de libération (transferts de populations éparses vers les plaines, zones interdites, expulsions, exode vers les villes, villages de regroupement…). En arrondissant les pourcentages des populations agglomérées, ce phénomène apparaît spectaculaire et régulier : 56 % en 1966, 61 % en 1977, 71 % en 1987 et 81 % en 1998. Depuis l’indépendance, la nature des causes de ce regroupement semble aller vers une plus grande diversité : appropriation de la ville, équipement du monde rural, réalisation de villages socialistes agricoles, emploi dans les campagnes, lotissements villageois, effets du terrorisme, sécheresse… Il y a lieu de noter que pour la première fois depuis 1966*, » la population éparse a enregistré une diminution puisqu’elle passe de 6 721 000 à 5 420 000 habitants »*, soit une baisse supérieure à un million d’individus entre 1987 et 1998 !

4En revanche, la population agglomérée a progressé de plus de 7 millions de personnes (16,3 en 1987 et 23,7 millions d’individus en 1998). Sur les 4055 agglomérations rurales et urbaines, la strate qui connaît la progression la plus remarquable est celle groupant des populations de 5 000 à 10 000 habitants : celle-ci passe de 84 en 1966 à 408 en 1998 (nombre multiplié par 5 !) ; ceci donne au semis aggloméré algérien un caractère marqué par l’importance des petites localités.

5**La population urbaine** a le mérite d’être mieux affinée. Comme en 1977 et 1987, l’unité urbaine est définie par l’agglomération. Cinq critères quantitatifs et qualitatifs permettent de classer en 1998 les unités urbaines : le seuil de 5 000 habitants agglomérés, l’emploi au sein des secteurs non agricoles, les équipements collectifs et la viabilisation, le taux d’accroissement évalué entre 1987 et 1998 et le rang administratif de la localité. A partir de ces critères, ont été classées 579 agglomérations urbaines en 4 strates :

* la strate de l’Urbain supérieur (24 villes)
* la strate de l’Urbain (121 villes ayant au moins 20 000 habitants)
* la strate Suburbaine (94 agglomérations, situées principalement dans les périphéries métropolitaines)
* la strate Semi-urbaine (340 agglomérations de plus de 5 000 habitants).

6La population algérienne n’est devenue **à dominante urbaine** que récemment (tab. 1). En valeur absolue, l’accélération de la population des villes date de la décennie 1960.

**Tab. 1 : Evolution de la population algérienne, urbaine et rurale, de 1886 à 1998. En milliers d’habitants (chiffres arrondis)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Recensements | Pop. Totale | Pop. Rurale | Pop. Urbaine | Taux d’urbanisation |
| 1886 | 3.752 | 3.229 | 523 | 13,9 % |
| 1906 | 4.721 | 3.938 | 783 | 16,6 |
| 1926 | 5.444 | 4.344 | 1.100 | 20,1 |
| 1931 | 5.902 | 4.654 | 1.248 | 21,1 |
| 1936 | 6.510 | 5.078 | 1.432 | 22,0 |
| 1948 | 7.787 | 5.949 | 1.838 | 23,6 |
| 1954 | 8.615 | 6.457 | 2.158 | 25,0 |
| 1966 | 12.022 | 8.244 | 3.778 | 31,4 |
| 1977 | 16.948 | 10.261 | 6.687 | 40,0 |
| 1987 | 23.038 | 11.594 | 11.444 | 49,7 |
| 1998 | 29.101 | 12.134 | 16.967 | 58,3 |

Source : O.N.S., Alger.

7En valeur relative, la population urbaine avait mis deux tiers de siècle (1889 à 1954) pour doubler son taux d’urbanisation alors que ce doublement vient d’être obtenu en un tiers de siècle entre 1954 et 1998 ! En 1987, il faut relever que la population rurale équivalait à la population urbaine.

[II. Les villes algériennes en 1998 : distribution spatiale et diversité de l’accroissement annuel](http://insaniyat.revues.org/11253#tocfrom1n2)

8**Les critères de définition** de l’unité urbaine, elle-même déterminée par ceux l’agglomération, ont été encore clarifiés lors du recensement de 1998. Ainsi, pour lever les ambiguïtés relatives à certaines strates urbaines retenues en 1977, les agglomérations dites "S.U.P." (Semi-urbaines potentielles) et celles dites "N.C.A." (non classées ailleurs) ne sont plus de mises lors du recensement de juin 1998. A été introduite durant ce dernier, par les chargés d’études de l’Office, la strate dite "Urbaine supérieure".

9Il nous semble utile de revenir brièvement sur les facteurs utilisés pour définir l’urbanisation en Algérie en 1966, 1977 et 1987. En 1977, l’introduction des normes relatives aux niveaux d’équipement, au taux d’accroissement inter- censitaire… a permis de retenir cinq strates : urbaine, suburbaine, semi-urbaine, semi-urbaine potentielle et non classée ailleurs. Sur le plan démographique, le seuil de population admis pour classer une localité dans la strate urbaine *« est ramené à 5 000 habitants au lieu de 10 000 ».* La clarification de la définition de la ville, méritoire il est vrai, demeure encore imparfaite à cause du manque d’enquêtes qualitatives récentes portant sur l’armature urbaine algérienne et de la crise économique actuelle (fermeture de petites unités industrielles étatiques, dissolution d’entreprises publiques locales de bâtiment, sociétés locales de transport…) vécue par de très nombreuses agglomérations, urbanisées, à la limite de l’urbanisation ou en voie d’urbanisation et ce, dans un territoire national très étendu et très diversifié.

10**Le semis urbain** réparti sur l’ensemble du territoire a subi quelques changements ; numériquement, il comptait 447 agglomérations en 1987 et en compte 579 en 1998. Durant la dernière décennie, ce semis ne s’est élargi que de 132 nouvelles localités tandis que durant la période inter- censitaire 1977-87, 266 nouvelles agglomérations ont été identifiées, c’est-à-dire deux fois plus ! Selon le document portant sur l’armature urbaine, *« sur les 579 agglomérations urbaines, 426 étaient déjà urbaines et deux d’entre-elles ont fusionné (Béni Méred avec Blida et Tahaggart avec Tamanrasset). Vingt et une agglomérations ont été déchues de leur statut urbain et le reste, soit 151, ont été nouvellement promues au statut d’unité urbaine ».*

11**Le taux d’accroissement annuel moyen** **urbain** a connu une baisse puisqu’il est de 3,6 % en 1998 contre 5,5 % en 1987. 206 agglomérations dépassent cette moyenne nationale de 1998. Quelques constats méritent d’être relevés :

* Les plus faibles taux concernent les 4 métropoles algériennes qui connaissaient déjà un ralentissement démographique : 1,28 % pour Annaba, 1,03 % pour Oran, 0,46 % pour Constantine et 0,36 % pour Alger. D’autres villes connaissent un croît bien inférieur à la moyenne : AïnTémouchent (1,4 %), Skikda (1,6 %), Sidi Bel Abbés (1,7 %), Tlemcen (1,8 %), Khenchela et Béchar (2,0 %), Mascara, Bédjaia et Sétif (2,1 %)…
* Les accroissements moyens les plus spectaculaires sont observables dans les villes du Sahara (Tamanrasset : 15,7 %, Hassi Messaoud :14,4 %, Illizi : 9,6 %, HassiRmel : 8,8 % (Tindouf :5,9 %…) et secondairement dans les villes des Hautes plaines steppiques et de l’Atlas Saharien (Naama : 10,1 %, Djelfa : 5,8 %, AïnOusséra : 5,5 %, Bougtob : 4,3 %…).
* Phénomène amorcé depuis quelques décennies, le croît moyen élevé au sein des agglomérations suburbaines est un fait que connaissent toutes les grandes villes de la planète. Le desserrement de l’habitat en direction des périphéries des métropoles et, des grandes et moyennes villes, en est le principal responsable : Draria (14,0 %), Didouche Mourad (10,9 %), Chétouane (9,9 %), Sidi Chahmi (9,4 %), Béni Tamou (9,4 %), Berrahal (9,1 %), Aïn el Beïda (8,8 %), Birtouta (8,6 %), Dar el Beïda (7,4 %), Aïn Smara (6,0 %), Es-Sénia (5,9 %), HaouchMekhfi (5,2 %)…

12Selon la taille démographique des agglomérations et le classement ordonné des villes, certaines ont amélioré leur rang entre les recensements de 1987 et 1998 (Biskra, Tébessa, Tiaret, Ouargla, Bordj Bou Aréridj, Jijel…) alors que d’autres ont reculé (Chlef, Skikda, Bédjaïa, Béchar, Médéa, Ghardaïa, Mostaganem…) ; le rang des huit villes les plus peuplées du pays est demeuré inchangé.

13En un tiers de siècle, l’Algérie est passée d’une société rurale à une société majoritairement urbaine ; son taux d’urbanisation a subi une progression notable allant de 31,4 % en 1966 à 58,3 % en 1998. En valeur absolue, le rythme de l’augmentation est nettement plus faible pour la population rurale qui n’a gagné que 539 000 personnes entre 1987 et 1998, que pour la population urbaine qui a connu une étonnante progression -dix fois plus importante- évaluée à 5 523 000 habitants ! Dans le détail*, « à la prépondérance des grandes villes du littoral, a succédé un rééquilibrage au profit des villes de l’Intérieur et du Sud et qui concerne surtout les petites villes »*relève sobrement le document portant sur l’armature urbaine. En effet, le gonflement démographique de quelques agglomérations de l’Intérieur et du Sud apparaît caractérisé par la démesure comme c’est le cas de Djelfa, d’Ouargla ou de Touggourt ; le cas le plus spectaculaire concerne Tamanrasset dont la population a été multipliée par cinq en une décennie -12 712 habitants et 1987 et 65 397 en 1998 !- en raison de l’absorption d’une dizaine d’agglomérations secondaires et des apports migratoires. A un niveau d’une autre nature, le même document signale l’originalité du semis urbain national à cause, à la fois du progrès enregistré par les petites villes et du *« degré de diffusion du phénomène d’urbanisation dans le milieu rural ».*

14Par ailleurs, ce sont les petites villes peuplées de 10 000 à 20 000 habitants qui ont, numériquement, cru les plus fortement (plus de 109 localités) ces dernières onze années (tab.2).

**Tab. 2 : Evolution numérique des agglomérations urbaines selon la population (1987-98)**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Population | En 1987 | En 1998 | Evolution |
| Plus de 100.000 | 16 | 32 | 16 |
| 50-100.000 | 26 | 34 | 8 |
| 20-50.000 | 79 | 114 | 35 |
| 10-20.000 | 92 | 201 | 109 |
| 5.-10.000 | 185 | 198 | 13 |
| Moins de 5.000 | 49 | - | Moins 49 |
| Total | 447 | 579 | 132 |

Source : O.N.S, Alger

15Toutefois, leur accroissement absolu estimé à 1 436 00 individus, se place loin derrière les 2 583 000 enregistrés par la catégorie des villes de plus de 100 000 habitants.

[III. La diversité des desserrements urbains dans les périphéries urbaines](http://insaniyat.revues.org/11253#tocfrom1n3)

16En tenant compte des définitions et données statistiques fournies par le recensement de 1998 et surtout de la taille de régions, des sous-régions, des pays… et des influences urbaines estimées pour les différentes strates de villes d’Oranie, nous avons extrapolé et formulé une classification en **six catégories de villes :**

* Les métropoles urbaines : Alger (28 arrondissements) : 1 570 000 habitants en 1998, Oran : 705 000 h., Constantine : 465 000 h., Annaba : 353 000 h.
* Les grandes villes peuplées, de 247 000 à 174 000 habitants, comprennent six unités urbaines : Batna, Blida, Sétif, Sidi Bel Abbès, Biskra et Chlef.
* Les villes moyennes regroupent 22 agglomérations dont la population varie de 159 000 (Djelfa) à 102 000 habitants (M’sila).
* Les villes moyennes potentielles, au nombre de 34, rassemblent 100 000 (Bou Saada) à 51 000 résidents (AïnMlila).
* Les villes intermédiaires sont au nombre de 114 unités urbaines dont la masse démographique s’étire de 49 000 h. (Boufarik) à 20 000 résidents (Aïn el Kébira).
* Les petites villes forment l’effectif le plus large avec 399 agglomérations situées dans la fourchette s’étalant de 19 890 h. (Téleghrma) à 5 076 habitants (Kherraza).

17Le même modèle de croissance semble exister au sein des **métropoles urbaines algériennes**. A côté d’Alger, composée de plusieurs arrondissements, il a été tenu compte de l’expansion marquante des banlieues. Ainsi, le terme usité d’unité urbaine recouvre aussi bien la notion d’agglomération intercommunale que celles de villes isolées. Pour la Capitale et compte tenu de sa toute récente réorganisation administrative, l’Office distingue le Grand Alger peuplé de 1 570 000 habitants et la wilaya d’Alger, formée de 12 circonscriptions administratives recouvrant 57 communes (29 communes et 28 arrondissements), qui accueille 2 562 000 résidents en 1998 et dont 90,7 % sont des ‘urbains’.

18En l’absence d’enquêtes récentes portant sur les différents flux, l’Office a tout de même délimité approximativement les différentes aires des quatre métropoles. Si la population d’Alger (28 arrondissements urbains) connaît un ralentissement démographique somme toute normal (0,36 %), le déversement de sa population dans ses énormes banlieues de la Mitidja et du Sahel explique logiquement le fort taux de croissance de ses périphéries dont le taux d’accroissement annuel moyen est de 5,35 % (moyenne nationale évaluée entre 1987 et 1998 : 3,57 %). La même tendance d’accroissement est valable pour Oran (1,03 %) alors que le rythme de sa périphérie s’élève à 6,43 % attestant de fait, l’importance de la mobilité résidentielle intra-urbaine qui contribue à l’éclatement du bâti périurbain. Une situation comparable est observable dans la métropole constantinoise qui rencontre de grandes contraintes d’extension du bâti (topographie mouvementée, glissement de terrain, marché foncier, réglementation…) ; là encore, la baisse manifeste de l’accroissement moyen de la ville (0,48 %) contraste avec la notable progression du croît moyen de sa périphérie (6,45 %), comparable au taux de la périphérie oranaise. Naturellement, Annaba n’échappe pas à ce modèle classique de la péri- urbanisation.

19Le phénomène de **conurbation**, entendu comme la jonction physique et fonctionnelle d’une ville avec une autre ou d’autres ville(s) de moindre importance, voire même de localités encore sous-équipées, semble prendre forme autour de la métropole nationale certes, mais aussi autour des métropoles régionales à l’instar d’Oran qui a déjà fusionné physiquement avec Bir el Djir ou même à Constantine qui est entrain de dessiner la même configuration avec El Khroub. Par ailleurs, durant la dernière période inter- censitaire, il nous faut relever l’absorption de localités proches par des villes moyennes comme Djelfa ou encore Tamanrasset. Ce fait récent, pour cette strate urbaine, explique le doublement démographique de Tamanrasset qui a*« fusionné avec dix agglomérations secondaires (Tahaggart, Gueltet el Oued…) ».*

[Conclusion](http://insaniyat.revues.org/11253#tocfrom1n4)

20L’urbanisation accélérée dans un pays en crise comme le nôtre donne la mesure de la crise de la ville et dans la ville car la précarité de la vie urbaine touche à la fois les hommes (emploi informel, conditions de vie…), les activités (explosion de la branche commerciale, régression de la production industrielle…), le bâti (non conformité à la règle architecturale, non respect de la réglementation…), la gestion de la ville (équipement, conflits, dégradation de l’environnement…). C’est dire enfin, la double action à mener par le pouvoir politique central en matière de réorganisation de l’armature urbaine et territoriale et en second lieu, la mise en œuvre d’une véritable politique de la ville perçue en tant que structure vivante en perpétuelle évolution.

**La société Rurale en Algerie :**

La définition des éléments de stratégie de développement rural durable a été accompagnée d’une tentative d’inventaire et de l’élaboration d’une cartographie des connaissances sans précédent portant sur le monde rural algérien. Dès l ‘installation du Ministère délégué au Développement Rural, des organisations internationales (FAO, PNUD, Banque Mondiale, CIHEAM…), des bureaux d’études (CENEAP et BNEDER, des universitaire et des expert-consultants privées ont été mobilisées pour produire d’une part, des études- portant sur les communes rurales(situation sociale et matérielle, conditions économiques, contexte écologique, état des organisations communautaires et des institutions du développement rural), les contraintes et attentes des populations, et contribuer, d’autre part, à la définition de la stratégie algérienne de développement rural Avant de restituer dans ses grandes lignes les principales orientations de la stratégie algérienne, et afin de situer les enjeux du développement agricole et rural, il est utile de rappeler quelques données de base sur les réalités du monde rural algérien.

1. **Etat des connaissances du monde rural algérien :** Les études réalisées portent à la fois sur les dynamiques démographiques, les conditions socio- économiques et l’état des besoins exprimées par les populations rurales

**1 : 1. Population et dynamique démographique** Une ruralité en baisse mais qui demeure forte La population rurale algérienne connaît une diminution constante depuis l’indépendance du fait de l’accroissement plus rapide que connaissent les populations urbaines (4% en moyenne par an contre 0,4% pour la population rurale). Avec plus de 13 millions d’habitants, le monde rural représente plus de 40% de la population algérienne (source RGPH de 1998). Les différents recensements confirment cette tendance à la baisse de la population rurale : 68,6% en 1966, 60 % en 1977, 50,3 % en 1987. Les estimations de l’Office National des 1 - le lancement d’études et enquêtes socio économiques au niveau de 600 communes considérées comme les plus défavorisées. Ces études sont publiées par la revue du CENEAP. Signalons en 2003 les n° 28 « Problématique du développement rural, le n° 29 « Niveau de développement et potentialités des zones rurales » et le n° 30, « Participation et capacités participatives des populations des zones rurales » ; en 2004, le n° 31 « La fonction socio-économique de la femme en zone rurale », le n° 32, « Les attentes des populations rurales », le n° 33 « Contraintes et besoins prioritaires des populations rurales : analyse qualitative » et le n° 34 « Développement humain en pauvreté en milieu rural ». Pour le ministère délégué au développement rural, le lancement de projets d’études confiés au CENEAP , sur la situation économique et sociale du monde rural au niveau de certaines régions du pays pour

i/ s’assurer de la pertinence et de la cohérence des interventions publiques menées en milieu rural,

ii/ apprécier l’efficacité et l’efficience des dispositifs mis en place pour enclencher des processus de développement à des échelles territoriales déterminées,

iii/ élaborer des recommandations pour réviser les dispositifs d’intervention publique existants ou pour en créer de nouveaux,

iv/ élaborer des éléments de référence en matière d’évaluation des politiques de développement rural .Statistiques l’évalue à 39% en 2005, et l’Algérie rurale devrait représenter encore un peu plus du tiers de la population en 2010 selon les projections 2010 de la FAO qui formulent l’hypothèse (optimiste) que cette baisse se ralentira.

La tendance vers « l’urbanisation » des populations rurales au niveau de villes ou d’agglomérations rurales et semi rurales s’explique par l’effet de plusieurs facteurs parmi lesquels, l’accroissement des revenus, l’amélioration des conditions de vie, la réalisation d’infrastructures et d’équipements publics de base ainsi que par le regroupement ces dernières années pour des raisons de sécurité des populations des zones éparses. Des situations différenciées selon les zones rurales L’évolution de la ruralité n’est pas homogène sur l’ensemble du territoire rural, et des différentiations sont à retenir dans le processus à l’intérieur des régions. Actuellement, si 45 % de la population rurale vit dans des habitations éparses (5.419.525 habitants) et à plus de 55 % en habitat aggloméré (6.714.401 habitants) dans près de 3500 agglomérations rurales2 et/ou semi rurales, cette distribution varie selon les 48 wilayas. La localisation géographique des communes rurales (979 sur un total de 1 541 soit 64 %) par grandes régions naturelles montre que le quart des communes rurales se situe dans les Hauts Plateaux, près es deux-tiers (64%) dans le Nord, et enfin, 11% des communes rurales au Sud du pays. Une urbanisation croissante au sein des zones rurales elles-mêmes Sur le plan historique, il faut rappeler que les mouvements de population et d’exode rural ont traduit dans un passé récent des progrès réels enregistrés dans la société algérienne. En effet, l’indépendance algérienne a été accompagnée d’un très fort mouvement d’occupation des villes, l’occupation des villes exprimant symboliquement la reconquête d’un espace de souveraineté politique et la possibilité d’accès à des biens et services publics et privés qui étaient généralement le monopole des populations européennes. Les plans nationaux, les programmes spéciaux de développement et les projets industriels des années 1970-début 1980, de même que les réformes administratives et les changements sociaux qui les ont accompagnées ont également sensiblement contribué à l’érection de nombreuses petites et moyennes agglomérations urbaines à l’intérieur du pays, favorisant ainsi une meilleure répartition du progrès dans les zones rurales (désenclavement, électrification rurale, éducation, santé, emploi). Il faut enfin signaler la croissance de petites villes et/ou de gros bourgs ruraux dans des zones intérieures et sèches (steppe algérienne par exemple) et l’émergence de nouvelles logiques résidentielles. On a vu apparaître en régions steppiques des systèmes de production bipolaires steppe/petites villes, qui révèlent de nouvelles stratégies chez les agro-pasteurs, très conscients de l’importance d’avoir un pied en ville où l’avenir de la steppe se décide : c’est le lieu du marché et des tractations, des artisans et des réparations, de l’école et du dispensaire, des services techniques et des prébendes. C’est le signe de rapports plus intenses entre rural et urbain. Ils ont favorisé le désenclavement de ces zones intérieures et ont contribué à l’intensification des activités et des échanges économiques entre ces petites villes et les campagnes proches.Les flux migratoires sont orientés vers les zones littorales et/ou autour de certaines pôles urbains fortement attractifs au plan industriel et commercial. Les résultats du RGPH 1998 montrent ainsi que 29 wilayas (sur un total de 48) affichent un taux de ruralité (3) supérieur à la moyenne nationale qui est de 41,7 %. L’évolution du taux de ruralité par wilaya entre les deux RGPH (1987 et1998) permet de mettre en relief, en matière de dynamique démographique des espaces ruraux, trois types de situation : 2 , Le recensement rGPH de 1999 a identifié 3476 agglomérations rurales sur les 4055 existantes et 948 communes rurales sur les 1541 - un premier groupe composé de 22 wilayas dans lesquelles la part de la population rurale dans la population totale connaît une baisse sensible (moins 10 % et plus) ; - un second groupe composé de 13 wilayas pour lesquelles la baisse de la population rurale se situe globalement à hauteur de celle enregistrée au niveau national (– 8,6 %) ; - un troisième groupe de wilayas où la population rurale reste relativement stable. Le mouvement d’exode qui se poursuit aujourd’hui dans certaines wilayas exprime objectivement le fait que le processus de résorption des inégalités territoriales et socio- économiques n’a pu être soutenu dans la durée. Ce mouvement contribue certainement à marginaliser sur le plan économique une partie des territoires, mais aussi des groupes de la société rurale (agricultures paysannes et familiales, petits artisans…).

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | |  |  | | --- | --- | | **Données** | | | 1960 | 30,51 | | 1961 | 31,80 | | 1962 | 33,21 | | 1963 | 34,66 | | 1964 | 36,14 | | 1965 | 37,64 | | 1966 | 38,84 | | 1967 | 39,00 | | 1968 | 39,17 | | 1969 | 39,33 | | 1970 | 39,50 | | 1971 | 39,66 | | 1972 | 39,83 | | 1973 | 40,00 | | 1974 | 40,16 | | 1975 | 40,33 | | 1976 | 40,50 | | 1977 | 40,93 | | 1978 | 41,79 | | 1979 | 42,66 | | 1980 | 43,54 | | 1981 | 44,42 | | 1982 | 45,30 | | 1983 | 46,19 | | 1984 | 47,08 | | 1985 | 47,97 | | 1986 | 48,86 | | 1987 | 49,72 | | 1988 | 50,51 | | 1989 | 51,30 | | 1990 | 52,08 | | 1991 | 52,87 | | 1992 | 53,66 | | 1993 | 54,44 | | 1994 | 55,22 | | 1995 | 56,00 | | 1996 | 56,77 | | 1997 | 57,54 | | 1998 | 58,31 | | 1999 | 59,12 | | 2000 | 59,92 | | 2001 | 60,71 | | 2002 | 61,50 | | 2003 | 62,28 | | 2004 | 63,06 | | 2005 | 63,83 | | 2006 | 64,59 | | 2007 | 65,35 | | 2008 | 66,10 | | 2009 | 66,82 | | 2010 | 67,53 | | 2011 | 68,21 | | 2012 | 68,87 | | 2013 | 69,51 | | 2014\* | 70,16 | | 2015\* | 70,81 | | |